

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	MONTET XAVIER
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	972F1084 <i>Montet Xavier</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	SMCT ZA de Laugier 21 Voie Isole Norbert 97215 - RIVIERE SALEE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S972Z047
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	08/11/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	Frédéric Lafay <i>Frederic Lafay</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 08/11/2026
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : MONTET XAVIER



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : ET-123-EK Catégorie de véhicule : M1 Energie : ES
Date de mise en circulation : 02/01/2018 N° PV : 24038149

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24037716	26/07/2024	RAS
24037717	26/07/2024	RAS
24037758	05/08/2024	RAS
24037805	13/08/2024	RAS
24037807	13/08/2024	RAS
24037834	19/08/2024	RAS
24037835	19/08/2024	RAS
24037852	22/08/2024	RAS
24037853	22/08/2024	RAS
24037866	26/08/2024	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : MONTET XAVIER



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	
	FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		
Préparation		
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	NON CONFORMITÉ
	2.3.7.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique ➤ 7.3.1. Serrure et dispositif antivol : Mauvaise méthode du contrôle de l'antivol.	
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : MONTET XAVIER



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	
MODALITES FINALES		CONFORME